

Réunion d'experts en vue d'adopter un Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans le secteur de la construction et de la réparation navalesGenève
22-26 janvier 2018

Note pour les participants

La Réunion d'experts en vue d'adopter une version révisée du Recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans le secteur de la construction et de la réparation navales se tiendra au Bureau international du Travail, à Genève, du 22 au 26 janvier 2018. La séance d'ouverture aura lieu en Salle V située au niveau R3 (sud) du bâtiment du BIT et débutera à 11h30.

La présente *note* a pour objet d'aider les participants au forum à se familiariser avec l'organisation et les procédures du forum, de manière à leur permettre de participer efficacement à ses travaux dès le début.

Objet de la réunion

Cette réunion a pour objectif d'examiner le projet de version révisée du Recueil de directives pratiques du BIT sur la sécurité et la santé dans les mines à ciel ouvert.

Le Bureau a préparé un *projet du Recueil de directives pratiques du BIT sur la sécurité et la santé dans le secteur de la construction et de la réparation navales* (document MECPS/2018) en anglais, en français et en espagnol, qui servira de base de discussion pendant la réunion.

Composition de la réunion

La réunion rassemblera 24 experts – huit experts employeurs et huit experts travailleurs désignés respectivement par le groupe des employeurs et par le groupe des travailleurs du Conseil d'administration, ainsi que huit experts nommés par les gouvernements des pays suivants: Brésil, Chine, Emirats Arabes Unis, Japon, Nigéria, Philippines, Roumanie et Singapour. Au cas où le gouvernement de l'un des pays susmentionnés déclinerait l'invitation à nommer un expert, l'un des gouvernements ci-après sera invité à le faire: Afrique du Sud, Allemagne, République de Corée, République dominicaine, Etats-Unis, Inde, Italie, Viet Nam. La réunion sera également ouverte aux observateurs gouvernementaux intéressés.

De plus, ainsi qu'en a décidé le Conseil d'administration, des représentants de certaines organisations intergouvernementales ainsi que d'organisations internationales non gouvernementales ont également été invités à assister à la réunion en tant qu'observateurs.

Bureau de la réunion

Le bureau de la réunion sera composé d'un président et des trois vice-présidents élus respectivement parmi les experts dans chacun des trois groupes. Le président dirige les débats. Le bureau de la réunion approuve le programme des travaux.

Observateurs de la réunion

Les observateurs gouvernementaux qui participent aux réunions d'experts de l'OIT sont autorisés à assister aux séances plénières ainsi qu'aux réunions du groupe gouvernemental. S'ils ne peuvent participer aux débats en séances plénières, ils sont en revanche encouragés à prendre une part active aux discussions au sein des réunions du groupe gouvernemental.

Les observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales officiellement invités par l'OIT sont autorisés à assister à toutes les séances plénières. Toutefois, sous réserve de la décision que prendront les membres du bureau de la réunion, ces observateurs seront autorisés à faire de brèves déclarations à la fin de la séance d'ouverture.

Méthode de travail

Les experts devront adopter des conclusions par consensus.

Groupes

Des dispositions ont été prises pour que les représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs organisent des réunions consultatives séparées dans le cadre de la réunion.

Des dispositions ont été prises pour que les premières réunions officielles des groupes se tiennent le premier jour de la réunion, lundi 22 janvier :

| | | |
|--------------|-------------------------|-----------|
| 9h00 – 11h00 | Groupe gouvernemental | Salle V |
| | Groupe des employeurs | Salle III |
| | Groupe des travailleurs | Salle IV |

Séances d'information

Les délégués gouvernementaux sont conviés à une séance d'information qui aura lieu le 22 janvier à **9h en Salle V**.

Les délégués seront informés des détails sur le déroulement de la réunion, sur son projet de programme de travail de cinq jours et sur les fonctions que les participants auront à assumer.

Documents

Afin de permettre aux participants de prendre pleinement part aux discussions lors de la réunion, les documents suivants seront publiés en anglais, français et espagnol:

- a) Le projet du Recueil de directives pratiques (MECPS/2018) en anglais, français et espagnol;
- b) la liste des participants (provisoire, MECPM/2018/2) ;
- c) le projet de programme de travail (MECPM/2018/3) et
- d) le dernier jour de la réunion, le Recueil de directives pratiques du BIT sur la sécurité et la santé dans le secteur de la construction et de la réparation navales. Le document final du recueil de directives adoptées par la réunion, sera soumis au Conseil d'administration du BIT.

Il est vivement conseillé aux participants de consulter *le tableau d’affichage officiel* dès qu’ils arrivent, chaque jour, avant de se rendre aux différentes réunions.

Dans les semaines qui suivront la réunion, le Bureau fera parvenir à tous les participants le rapport de la discussion pour commentaires.

Renseignements divers

Transport au bâtiment du BIT

Les participants venant en voiture privée sont priés d’utiliser le garage souterrain P1. Aucune circonstance ne vous permettra de garer votre véhicule devant l’entrée principale.

Des services d’autobus relient la gare de Cornavin (lignes F et 8), d’une part, et l’aéroport (ligne 28), d’autre part, au BIT. Les arrêts d’autobus situés sur l’avenue Appia sont signalés par un panneau «BIT». La ligne 8 dessert cet arrêt toutes les 6 à 8 minutes entre 7 heures et 19 heures, et toutes les 15 à 20 minutes après 19 heures. La ligne 28 dessert cet arrêt toutes les 20 à 30 minutes entre 7 heures et 20 heures, et moins fréquemment après 20 heures. La ligne F passe toutes les 15 à 20 minutes aux heures de pointe, et toutes les heures après 20 heures. Des cartes valables pour plusieurs trajets sont en vente au kiosque à journaux situé au niveau R2 (sud).

Arrivée au bâtiment du BIT

Veillez noter qu’en raison de procédures de sécurité accrues et des travaux actuels de rénovation du bâtiment du BIT, l’accès au BIT est restreint. Les participants sont priés de se munir d’une pièce d’identité en cours de validité (passeport ou carte d’identité).

Les participants qui arrivent en voiture sont priés de suivre les panneaux du parking P1 (Visiteurs) jusqu’à l’entrée au niveau R2 sud, Porte 4. Les participants qui arrivent en taxi doivent demander au chauffeur de les déposer à la porte 4 du BIT, tandis que les participants qui arrivent en bus (voir le plan à l’annexe II) sont priés de suivre les panneaux à partir de l’arrêt du bus jusqu’à l’entrée R2 sud, **Porte 4**.

Au guichet de contrôle pour la sécurité, les participants seront accueillis par un membre du personnel du secrétariat, qui leur fournira un badge visiteur. Ce badge visiteur contient une puce et il permet d’accéder au bâtiment et d’en sortir pendant toute la durée de la réunion.

Les participants devront retourner ce badge visiteur lorsqu'ils quittent le bâtiment du BIT pour la dernière fois (soit le dernier jour de la réunion, soit plus tôt le cas échéant). Veuillez déposer le badge dans la boîte prévue à cet effet à la sortie.

Une fois à l’intérieur du bâtiment, les participants sont invités à se diriger vers le bureau des inscriptions de la réunion au niveau R3, côté sud du bâtiment.

Des vestiaires sont situés à divers endroits du bâtiment, notamment à proximité des salles de réunion. *Les vestiaires ne sont pas surveillés, et les effets personnels qui y sont placés le sont aux risques et périls du propriétaire.*

Inscription

Les participants se présenteront au bureau d’inscription et d’information de la réunion (R3 sud), qui leur remettra un formulaire d’inscription. Tout participant – expert, conseiller technique ou observateur – est prié de remplir soigneusement ce formulaire, en lettres majuscules, et de le rendre au bureau d’inscription et d’information au niveau R3 afin que son inscription soit officiellement enregistrée.

Le bureau d'inscription et d'information sera ouvert comme suit :

22 janvier : 8h00 – 14h30 et 18h00 – 19h00
23 janvier : 8h30 – 14h30 et 18h00 – 19h00
24 janvier : 8h30 – 14h30 et 18h00 – 19h00
25 janvier : 8h30 – 14h30 et 18h00 – 19h00
26 janvier : 8h30 – 14h30 et 17h30 – 18h00

Chaque participant recevra un badge à son nom. Les participants sont priés de bien vouloir le porter lorsqu'ils se trouvent dans le bâtiment du BIT.

Salles de réunion

L'heure et le lieu des réunions officielles seront indiqués au tableau d'affichage situé près du bureau d'inscription et d'information.

Les séances plénières auront lieu en salle V, où les places se répartissent en trois zones distinctes – une pour les représentants gouvernementaux, une pour les représentants employeurs et une pour les représentants travailleurs.

Tous les participants auront la possibilité de prendre part à la discussion. Toutes les interventions seront faites par les orateurs depuis leur place. Il est indispensable que les orateurs parlent face à un microphone pour permettre l'interprétation simultanée de leurs propos. Lorsque le président aura donné la parole à un participant, celui-ci devra appuyer sur le bouton du microphone pour en assurer le branchement.

Les salles de réunion sont munies d'une installation d'interprétation simultanée permettant d'entendre les interventions soit dans la version originale, soit dans l'une ou l'autre des interprétations. Cette installation comporte un écouteur, deux boutons-poussoirs de réglage de volume et deux boutons de sélection des canaux.

Agence de voyages

Un bureau de l'agence Carlson Wagonlit Travel se trouve au niveau R2 sud. Il est ouvert de 9 heures à 17 heures, du lundi au vendredi. *Afin d'éviter tout problème relatif à leur voyage de retour, il est vivement conseillé aux participants qui n'ont pas confirmé leur réservation de contacter au plus vite l'agence de voyages.*

Questions financières

Les délégués ayant droit au remboursement de leurs frais de voyage et au paiement d'une indemnité de séjour par le BIT recevront, au bureau d'inscription et d'information, des instructions pour d'obtenir ces règlements.

Banque

Une succursale de l'UBS est située au nord du bâtiment, au niveau R3, où se trouvent également des distributeurs d'argent qui acceptent les Eurocards. La banque est ouverte de 9 heures à 12h30 du lundi au vendredi pour les retraits et le change de monnaies étrangères. Un distributeur d'argent est également installé au niveau R2 (sud) près du kiosque à journaux.

Poste et téléphone

Un bureau de poste situé au niveau R2 (nord), près du restaurant, est ouvert de 10 heures à 11h30 et de 12h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

Les appels locaux peuvent être effectués à partir de n'importe quel téléphone installé à l'intérieur du bâtiment du BIT, y compris dans les salles de réunion, en composant le chiffre 0 pour obtenir la liaison avec le réseau téléphonique public.

Restaurants et bars

Un restaurant, une cafétéria et un snack-bar se trouvent au niveau R2 (nord). Le bar des délégués, situé dans le secteur des salles de réunion, restera ouvert pendant le déroulement des séances.

Tabagisme

Le BIT est un lieu sans fumée. Pour cette raison, il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment. Les participants peuvent cependant fumer à l'extérieur, sur le balcon qui jouxte le bar des délégués au niveau R3 sud ainsi que sur la terrasse située au niveau R1 nord.

Premiers secours

En cas d'urgence, les participants pourront contacter le Service médical situé au cinquième étage (téléphone: 7134).

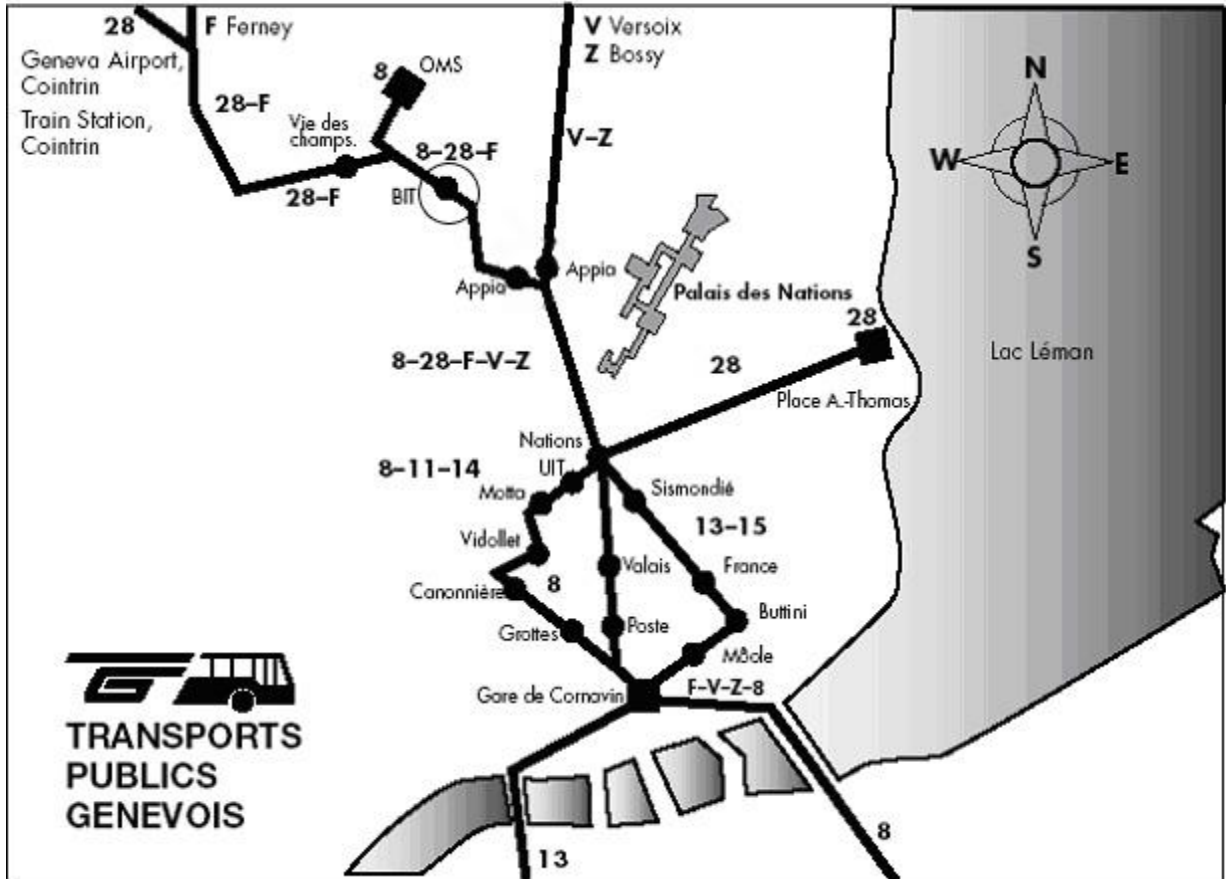
Annexe I

Projet de programme de travail

| Lundi, 22 janvier | Mardi, 23 janvier | Mercredi, 24 janvier | Jeudi, 25 janvier | Vendredi, 26 janvier |
|---|---|---|--|--|
| <p>08:30 – 09:00 Inscription</p> <p>09:00 – 11:00 Consultations (G, E, T)</p> <p>11:30 – 13:00 Séance d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Election des membres du Bureau - Discours d'ouverture - Présentation de la Proposition de directives pratiques - Déclarations générales | <p>09:00 – 10:30 Consultations (G, E, T)</p> <p>10:30 – 13:00 Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 5 - Chapitre 6 - Chapitre 7 | <p>09:00 – 10:30 Consultations (G, E, T)</p> <p>10:30 – 13:00 Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 9 (cont.) | <p>09:00 – 10:30 Consultations (G, E, T)</p> <p>10:30 – 13:00 Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 14 - Chapitre 15 | <p>09:00 – 11:00 Consultations (G, E, T)</p> <p>11:00 – 13:00 Séance plénière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adoption du recueil de directives pratiques - Clôture de la réunion |
| <p>14:30 – 15:30 Consultations (G, E, T)</p> <p>15:30 – 18:30 Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction - Chapitre 1 - Chapitre 2 - Chapitre 3 - Chapitre 4 | <p>14:30 – 15:30 Consultations (G, E, T)</p> <p>15:30 – 18:30 Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 7 (cont.) - Chapitre 8 - Chapitre 9 <p>19:00 – 22:00 (<i>si nécessaire</i>) Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques</p> | <p>14:30 – 15:30 Consultations (G, E, T)</p> <p>15:30 – 18:30 Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 10 - Chapitre 11 - Chapitre 12 - Chapitre 13 <p>19:00 – 22:00 (<i>si nécessaire</i>) Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques</p> | <p>14:30 – 15:30 Consultations (G, E, T)</p> <p>15:30 – 18:30 Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chapitre 16 - Chapitre 17 - Chapitre 18 - Définitions - Annexes <p>19:00 – 22:00 (<i>si nécessaire</i>) Séance plénière Considération du projet de recueil de directives pratiques</p> | <p>14:30 – 17:30 Séance plénière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adoption du recueil de directives pratiques (<i>si nécessaire</i>) - Clôture de la réunion <p>18:00 – 21:00 (<i>si nécessaire</i>) Séance plénière</p> |
| <p>Abréviations: G= Groupe gouvernemental (Salle V); E= Groupe des employeurs (Salle III); T= Groupe des travailleurs (Salle IV); Plénière (Salle V)</p> | | | | |

Annexe II

Bus and tram routes Plan des lignes d'autobus et de tramway Plano de las líneas de autobús y tranvía



Road access map

Plan d'accès routier

Plano de acceso

